



QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018
4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018
30 È 31 DI MAGHJU
30 ET 31 MAI 2018

2018/E4/027

*Question déposée par Mme Christelle COMBETTE
Au nom du groupe " PER L'AVVENE"*

OBJET : Formation

Madame la Conseillère exécutive,

Au mois d'octobre dernier, les élus de l'Assemblée de Corse ont voté le CPRDFOP que vous aviez élaboré et présenté. Ce document contractuel dont l'objet est l'analyse des besoins en matière d'emploi, de compétences et de qualifications puis de programmation des actions professionnelles des jeunes et des adultes, a donc été élaboré par la Région au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP).

Il a été rédigé sur la base d'une négociation quadripartite entre la Région, l'Etat, les autorités académiques et les organisations patronales et salariales. Chacun contribuant à son élaboration en définissant ses besoins.

Ce CPRDFOP, fraîchement adopté, a pour effet de définir et mettre en œuvre la politique régionale de formation professionnelle et d'apprentissage. Or, à mon grand étonnement, vous ne figurez pas dans la liste des participants au CREFOP alors que cette instance est chargée du diagnostic, des études et du suivi des politiques nécessaires pour assurer la coordination entre les politiques mises en place et les besoins des territoires.

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que la Corse connaît un taux de chômage très élevé et que, de leur côté, les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement. Comment comptez-vous appliquer une politique de formation efficiente et adaptée aux besoins de notre région sans participer, mieux encore, animer l'instance capitale en matière d'emploi et de formation ?

Je vous remercie.

QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018

4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018

30 È 31 DI MAGHJU

30 ET 31 MAI 2018

2018/E4/027

REPONSE DE Mme Josepha GIACOMETTI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Christelle COMBETTE
AU NOM DU GROUPE « PER L'AVENE »

Madame la Conseillère,

Selon la réglementation en la matière, nous avons souhaité donner la plus large représentation aux membres de cette Assemblée au sein du CREFOP : à cet effet, les six représentants titulaires et leurs suppléants ont été désignés par l'Assemblée de Corse.

Je ne partage donc pas votre... étonnement : la CdC sera bien représentée par ces élus, dont vous-même, au sein d'une instance coprésidée par le Président de l'exécutif, me donnant délégation pour le représenter, accompagnée par les services qui participent à chaque réunion de commission de cette instance.

Je copréside donc le CREFOP dans sa formation plénière et comme je viens de vous l'indiquer, nos agents en animent les travaux courants, notamment dans une commission dédiée au suivi du CPRDFOP.

Mais, au-delà du CREFOP, la CdC est au quotidien engagée dans la lutte pour la formation des jeunes et contre le chômage.

L'Assemblée de Corse a d'ailleurs voté le Contrat de Plan de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) en octobre dernier.

Ce document contractuel, élaboré par notre collectivité en concertation avec l'ensemble des partenaires, et validé par ces derniers, pose les axes de notre intervention en matière de formation et d'orientation professionnelle. Il se fixe pour objectifs :

- D'identifier les besoins en formation des entreprises et des territoires, mais aussi des publics,
- De lever les freins à la formation,
- De faciliter le lien entre le monde économique et la formation.

Son exécution fait d'ores et déjà l'objet de toute mon attention et nos services travaillent au quotidien à la mise en opérationnalité de chaque objectif fixé.

Je ne citerai que quelques exemples :

- La structuration du Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO),
- Le renouvellement des conventions avec les centres de formation d'apprentis permettant de donner une plus grande lisibilité financière,
- La mise en œuvre du programme de formation destiné aux demandeurs d'emploi intégrant le Plan d'Investissement des Compétences (PIC),
- La négociation d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi destinée notamment à faciliter la connaissance des besoins des territoires,

Outre la déclinaison des fiches action du CPRDFOP, nous élaborons une stratégie de mise en œuvre de projets d'insertion : À ce titre, nous avons entamé une démarche de rencontres des territoires avec le Président de l'ADEC. Cette expérience, riche d'enseignement, a été initiée sur le territoire de Portivechju et sera dupliquée dans chaque territoire au cours des prochains mois. De plus, un dispositif innovant destiné aux jeunes et devant permettre de faciliter leur insertion est actuellement en cours d'élaboration et vous sera prochainement présenté.

Il aura pour objectif d'intégrer l'entreprise dans toutes les étapes du processus de formation afin :

- d'une part de sécuriser le parcours des jeunes,
- d'autre part de faciliter le recrutement de personnel qualifié pour les entreprises.

Soyez donc assurée, madame la Conseillère, de notre engagement sans faille !

Les exemples que je viens de vous citer et l'organisation déclinée, sont là pour en témoigner.

Ainsi, comme vous le dites, madame, il n'est pas nécessaire de me rappeler que la Corse connaît un taux de chômage élevé et que les entreprises connaissent des problèmes de recrutement. Au-delà de l'animation d'instances de concertation, c'est avec ce souci que chaque jour, avec humilité mais détermination, nous œuvrons de manière concrète, aux côtés de l'ensemble des acteurs et des partenaires sociaux, pour la mise en œuvre de notre politique et de réponses efficaces aux problématiques complexes de la formation et de l'emploi.